

 **HERBICIDE SÉLECTIF**

BROX[®] 240EC

**UN HERBICIDE SÉLECTIF POUR LA SUPPRESSION
EN POSTLEVÉE DES MAUVAISES HERBES À
FEUILLES LARGES.**



CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

- Permet de traiter de nombreuses cultures afin de supprimer efficacement les mauvaises herbes à feuilles larges.
- Excellente compatibilité avec une multitude d'herbicides lors du mélange en cuve afin d'améliorer la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges.
- Longue période d'application pour de multiples cultures, permettant de supprimer les mauvaises herbes ciblées au moment idéal.
- La flexibilité du produit lui permet d'être appliqué à l'aide de matériel au sol ou par voie aérienne.

PRINCIPALES MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES OU RÉPRIMÉES

Morelle d'Amérique

Bardanette épineuse

Lampourde glouteron

Petite herbe à poux

Saponaire des vaches

Renouée scabre

Kochia à balais

Renouée persicaire

Persicaire pâle

Amarante

Soude roulante

Tabouret des champs

Abutilon

Moutarde des champs

PRINCIPALES CULTURES

Blé, orge, avoine, seigle, lin, et applications avant le semis

PRINCIPE ACTIF

Bromoxynil

GROUPE D'HERBICIDES

6

FORMULATION

240 g/L d'ester octanoate

COMPARABLE À

Pardner[®]

MODE D'ACTION

Inhibiteur de la photosynthèse

EMBALLAGE

2 bidons de 9,7 L

NUMÉRO D'HOMOLOGATION

32622



◀ Consulter l'étiquette pour la liste complète des mauvaises herbes supprimées, les directives d'application détaillées et les restrictions.

© 2025 Albaugh SARL. Tous droits réservés. Albaugh, le logo A et Brox sont des marques déposées d'Albaugh SARL. Pardner est une marque déposée de Bayer. TOUJOURS LIRE ET SUIVRE LE MODE D'EMPLOI SUR L'ÉTIQUETTE DU PESTICIDE. L'utilisation d'un pesticide de façon non conforme aux recommandations sur son étiquette constitue une infraction à la loi fédérale.